CONSEIL MUNICIPAL de SIMPLÉ SÉANCE du 15 juin 2015

L'an deux mil quinze, le quinze juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SIMPLÉ dûment convoqué le 8 juin s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de :

Monsieur Yannick CLAVREUL, Maire.

Étaient présents : Mr Anthony BARREAU et Mme Isabelle MENAN -adjoints-

MM Aurélie AUBRY, Franck PORNIN, Rémi TROTTIER, Joël FOURNIER, Héliéna RAIMBAUD, Jean-Claude CHARLES et Anthony ROUGET.

Formant la majorité des membres en exercice

Etait absente excusée : Mme Nathalie PELOURDEAU

Le Conseil Municipal a désigné, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance Monsieur Anthony ROUGET.

Nombre de Conseillers : En exercice : 11

Quorum: 06 Présents: 10 Votants: 10

Le procès-verbal du 11 mai est lu et adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit.

ORDRE DU JOUR

Réhabilitation de la salle des fêtes

Plans : le conseil municipal prend connaissance du plan et de l'estimation sommaire réédités le 2 juin.

Emprunt : Monsieur le maire présente l'offre de financement du Crédit Agricole avec un emprunt de 650 000€ à taux fixe et échéances constantes.

Durée	Taux trimestriel	Echéance
15 ans	1,60%	12 206.83€
20 ans	1,95%	9 831,64€

Il expose aussi la situation financière de la commune réalisé par Monsieur Pascal MATHÉ, trésorier de Cossé le Vivien, avec les simulations des divers ratios après investissement et montant de prêts.

Suivant l'estimation sommaire le total a financé serait de 821 730€ sans subventions. Monsieur le maire présente un tableau avec un calcul de subvention prévisionnel de 20%, 30% ou 40%;

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de tous ces documents demande que l'estimation soit réétudiée par les architectes.

Pour la prochaine réunion de conseil municipal, des devis seront sollicités pour : étude de sol, diagnostics, coordonnateur et sécurité.

Point sur le commerce « le Cheval Blanc »

La situation actuelle n'est pas très florissante : problèmes de gestion, de comptabilité etc.

Monsieur le maire informe le conseil municipal du remplacement du groupe sur le bar réfrigéré pour un total HT de 1 035,50€

Point sur le cimetière

Devis envoyé à NORMAND le 6/06/2015 montant ossuaire : 982,50€ TTC montant espace cinéraire : 3 010,00€ TTC

Aménagement du secrétariat de mairie

Isabelle MENAN présente une proposition commerciale de chez GP OCCA BUREAU de Méral :

accueil dans la salle d'attente : bureau et fauteuil

CRCM du 15/06/2015

dans le secrétariat : bureau et caisson pour un montant total de 482.40€ TTC livraison et installation comprises

Il faut prévoir un carreau sur la porte de l'accueil du public.

Devis busage rue de la Source : Monsieur le maire soumet un devis de SARL BUHIGNÉ pour 100m de busage au coût TTC de 5 455,20€.

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à cette offre et demande une autre proposition près de l'entreprise LEGENDRE Xavier.

Il est souhaité que simplement les 2 entrées (12 mètres pour l'atelier et 6 mètres pour la maison parcelle GENDREAU) soient busées.

Réfection du parking de l'atelier communal : Eurovia fait une offre de 2 443,68€TTC pour ces travaux. Ce dossier sera revu ultérieurement.

2015/048 Tarifs Accueil-Périscolaire à dater du 1er septembre 2015

Le Conseil Municipal fixe la modulation tarifaire en fonction des ressources des familles à dater du 1^{er} septembre 2015 ainsi :

> pour le matin de 7h15 à 8h50 Tarif forfaitaire à 1,27€ (QF de 0 à 1000)

Tarif forfaitaire à 1.38€ (QF de 1001 à plus)

> pour le soir de 16h30 à 18h45 Tarif forfaitaire à 1,93€ (QF de 0 à 1000)

Tarif forfaitaire à 2,09€ (QF de 1001 à plus)

> après 18h45 (pour tout le monde) Tarif forfaitaire à 2,09€

2015/049 Tarifs du Restaurant Scolaire et portage des repas du 1er septembre 2015 au 31 août 2016

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs à appliquer à la prochaine rentrée scolaire aux utilisateurs du service du Restaurant Scolaire Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter l'ensemble de ces tarifs, à savoir :

- \$\\$\\$ 3,45€ par repas enfants servis sur place
- \$ 5,75€ par repas adultes (enseignants, personnel...) servis sur place
- 5,80€ pour un repas complet (entrée, plat de résistance, dessert, pain) pour les bénéficiaires du portage à domicile

2015/050 Décision modificative n°1 sur budget communal 2015

Suite au contrôle de légalité et budgétaire par la sous-préfecture, il convient de prendre la décision modificative suivante :

Recette Investissement article 021 - 80 000 Recette Investissement 2111 + 80 000

Commande de fournitures à l'artisanerie

Ce Centre Aide au travail Handicapés propose des articles de papeterie et d'entretien. Le Conseil Municipal décide pour des raisons budgétaires de ne pas commander de fournitures.

Comptes rendus

Fleurissement: le concours du fleurissement communal est fixé semaine 30. La date sera définie en concertation avec Nathalie PELOURDEAU. Le secrétariat est chargé de trouver des jurés près des communes du Pays de Craon. La commune de DENAZÉ souhaite une personne pour leur concours des maisons fleuris bourg et campagne le mercredi 24 juin à partir de 9h00, aucun conseiller n'est disponible, Jean-Claude BRÉHAULT et Michel BOULEAU seront sollicités.

Le jury régional passera le mardi 7 juillet à partir de 10h00, préparer en amont la visite, accueil par le maire et des personnes chargées du fleurissement en mairie : présentation de la commune, ambitions orientations et les stratégies

mise en œuvre, proposer un circuit de visite. Vérifier si 2 fleurs sur les panneaux agglomération. Photocopier les commentaires 2012 pour Jean-Claude CHARLES, Franck PORNIN et Nathalie PELOURDEAU. Prendre des photos des buis devant l'église.

Argent de poche : une réunion est fixée au vendredi 19 juin 2015 à 19h00 pour remettre les contrats et planning aux jeunes. Les chantiers auront lieu du mercredi 15 au mardi 28 juillet 2015 inclus, pendant des demi-journées de 3h00 (de 8h à 11h).

Voirie: Réalisation des points à temps semaine 24 par Eurovia. Le chemin de la basse Futaie est arasé. Le curage des fossés est effectué. Route des Boulays les fossés sont refaits.

Le P'tit Simpléen: prévoir article argent de poche, site internet, tarifs accueil périscolaire et cantine, préparer listes des naissances, décès et mariages.

Questions diverses

Déplacement à Paris le mercredi 1^{er} **juillet :** les conseillers intéressés par ce déplacement à PARIS au prix de 65€/personne doivent s'inscrire au plus vite. Programme : visite de l'assemblée nationale, déjeuner au restaurant de l'assemblée nationale et visite de l'hôtel de Lassay.

Travaux réalisés par la commune sur les logements de la communauté de communes de Cossé le Vivien : Monsieur le maire informe le conseil municipal que des travaux (pelouse) ont été réalisé par les employés communaux au 4 rue Lamartine pour un montant de 718,45€.

Logiciel « métier »

Bâtiment communal : le compteur électrique au nouvel atelier communal rue des sports sera enlevé.

Réunion du SIAEP

Prochaines manifestations:

Vendredi 26 juin courses cyclistes Samedi 27 juin Simpléïades

Vendredi 3 juillet pique-nique fin école APEL

Vendredi 10 au dimanche 12 juillet communes burlesques

Prochaine réunion de conseil municipal : lundi 27 juillet 20h30'

Séance levée à 23h40

Le secrétaire de séance Le Maire

Anthony ROUGET Yannick CLAVREUL